

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

États financiers au 31 août 2001

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Bilan	3
État des résultats d'exploitation	
Fonds d'administration générale	4
Fonds de capital et d'emprunt	5
État de l'évolution des fonds de réserve	6
Notes complémentaires	7 à 13
Renseignements supplémentaires	14 à 17

Rapport des vérificateurs

Aux membres du
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Nous avons vérifié le bilan du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2001 ainsi que l'état des résultats d'exploitation du fonds d'administration générale, l'état des résultats d'exploitation du fonds de capital et d'emprunt et l'état de l'évolution des fonds de réserve de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du conseil scolaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitude importante dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière du conseil scolaire au 31 août 2001, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 1 afférente aux états financiers.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Hawkesbury
Le 2 novembre 2001

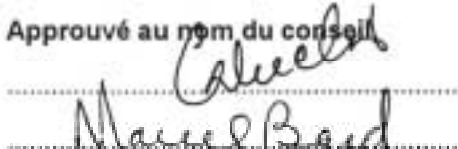
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Bilan

au 31 août 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
ACTIF		
Élément d'actif à court terme		
Dépôts à terme, 4,13 % et 5 %, échéant le 14 septembre 2001 et le 29 octobre 2001 (5 % en 2000)	17,267,783	3,000
Comptes débiteurs		
Municipalités	3,331,940	4,246,853
Gouvernement de l'Ontario	3,050,645	3,627,629
Gouvernement du Canada	430,631	
Autres	790,778	588,336
Frais payés d'avance	1,529,433	1,317,493
	<u>26,401,210</u>	<u>9,783,311</u>
Dépenses en immobilisations à être financées au cours des années futures	<u>28,720,116</u>	<u>23,479,921</u>
	<u>55,121,326</u>	<u>33,263,232</u>
PASSIF		
Éléments de passif à court terme		
Déouvert bancaire	1,755,683	1,815,118
Emprunts bancaires (Note 3)	35,135,788	9,763,108
Comptes créditeurs		
Autres conseils scolaires	513,365	4,271,637
Gouvernement du Canada		202,399
Comptes fournisseurs et frais courus	3,914,655	3,672,144
Revenus reportés	1,760,234	1,696,645
	<u>43,079,725</u>	<u>21,421,051</u>
RÉSERVE, FONDS DE RÉSERVE ET DÉFICIT		
Réserve pour fonds de roulement	1,411,308	2,204,800
Fonds de réserve	11,535,809	8,353,190
Surplus (déficit)	<u>(905,516)</u>	<u>1,284,191</u>
	<u>12,041,601</u>	<u>11,842,181</u>
	<u>55,121,326</u>	<u>33,263,232</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil


Président du Conseil

Directeur de l'Éducation et Secrétaire-Trésorier du Conseil

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds d'administration générale

État des résultats d'exploitation

de l'exercice terminé le 31 août 2001

	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	\$	\$
	\$	\$	\$
Dépenses			
Dépenses liées à la salle de classe	49,956,346	47,806,283	45,147,431
Dépenses non liées à la salle de classe	10,759,834	11,600,604	10,253,626
Administration	2,872,888	3,132,305	3,046,483
Transport des élèves	10,804,559	12,341,539	11,082,842
Installations destinées aux élèves	16,511,842	15,046,742	12,851,564
Dépenses subventionnées	90,905,469	93,989,526	91,706,442
	<u>90,905,469</u>	<u>93,989,526</u>	<u>91,706,442</u>
Recouvrement des dépenses			
Conseils scolaires - autres recettes		386,570	420,725
Gouvernement de l'Ontario - autres		6,690,762	7,602,259
Gouvernement du Canada - autres		273,871	229,468
Autres recettes (exception faite des virements provenant des fonds de réserve)		1,261,547	1,322,423
		<u>8,612,750</u>	<u>9,574,875</u>
Dépenses nettes	<u>90,905,469</u>	<u>85,376,776</u>	<u>82,131,567</u>
Financement des dépenses nettes			
Subventions générales	62,745,530	59,928,153	57,326,599
Impôt local	24,183,229	25,230,383	25,759,722
Augmentation des réserves	3,976,710	(1,971,467)	(1,534,496)
Surplus de l'exercice précédent		1,284,191	1,863,933
A appliquer à l'exercice suivant			
Déficit (surplus) à la fin		<u>905,516</u>	<u>(1,284,191)</u>
Financement total	<u>90,905,469</u>	<u>85,376,776</u>	<u>82,131,567</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds de capital et d'emprunt

État des résultats d'exploitation

de l'exercice terminé le 31 août 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Dépenses en immobilisations		
Nouvelles places	4,869,682	4,249,432
Réfection des écoles	529,635	4,287,504
Immobilisations à des fins non éducatives	37,229	102,255
Projets d'immobilisations approuvés	540,260	5,010,389
Achats de terrains	12,063	
Ordinateurs à des fins éducatives	636,569	800,559
Équipement destiné à l'enfance en difficulté	103,329	22,631
Autres dépenses en immobilisations	367,064	788,011
	<u>7,095,831</u>	<u>15,260,781</u>
Financement d'immobilisations		
Dépenses en immobilisations financées par le fonds d'administration générale	<u>1,855,636</u>	<u>6,169,253</u>
Augmentation du fonds de capital et d'emprunt	<u>5,240,195</u>	<u>9,091,528</u>
Dépenses en immobilisations ne faisant pas l'objet d'un financement permanent au début	<u>23,479,921</u>	<u>14,388,393</u>
Dépenses en immobilisations ne faisant pas l'objet d'un financement permanent à la fin	<u><u>28,720,116</u></u>	<u><u>23,479,921</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds de réserve

État de l'évolution

de l'exercice terminé le 31 août 2001

	2000	Virement net du fonds d'administration générale	Revenus générés par les placements des fonds de réserve	2001
	\$	\$	\$	\$
Fonds de réserve d'immobilisation				
Décrêt	170,757		8,537	179,294
Aménagement spéciaux EED		52,122		52,122
Autres	3,230,419	134,262	161,523	3,526,204
	<u>3,401,176</u>	<u>186,384</u>	<u>170,060</u>	<u>3,757,620</u>
Capitaux propres au Ministère	76,963		3,848	80,811
Capitaux propres au Conseil	11,944		597	12,541
Redevances d'exploitation relatives à l'éducation	277,921		13,896	291,817
Produits des aliénations	95,000		4,750	99,750
Installations destinées aux élèves	686,609	160,283	34,330	881,222
Dépenses liées à la salle de classe	2,956,192	2,418,292	147,810	5,522,294
Autres fonds	847,385		42,369	889,754
	<u>8,353,190</u>	<u>2,764,959</u>	<u>417,660</u>	<u>11,535,809</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2001

1 - CONVENTIONS COMPTABLES

Le Conseil a préparé ses états financiers conformément aux principes comptables prescrits par le ministère de l'Éducation et considérés appropriés pour les conseils scolaires de l'Ontario. Ces principes respectent les principes comptables canadiens généralement reconnus, à l'exception des aspects traités dans les paragraphes a) à e) :

(a) Comptabilité d'exercice

Les recettes et les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf dans les cas suivants :

- (1) Aucune disposition n'est prise pour inscrire les intérêts débiteurs pour les futurs avantages sociaux des employés conformément au chapitre 3462 du manuel de l'ICCA (voir la note 2).
- (2) Aucune disposition n'est prise relativement aux intérêts débiteurs sur les débetures non arrivées à échéance à partir de la date du versement jusqu'à la fin de l'exercice (voir la note 3).
- (3) La paie de vacances est enregistrée comme une dépense salariale quand elle est versée.
- (4) La portion des impôts municipaux supplémentaires et des montants déductibles aux fins de l'impôt revenant à l'éducation n'a pas été comptabilisée pour l'exercice de 2001.

(b) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont portées aux dépenses, sauf si elles doivent être financées au moyen d'un emprunt à long terme. Les versements de capital et d'intérêts sur le passif net à long terme sont inclus dans les dépenses de l'exercice où ils deviennent exigibles. Les dépenses en immobilisations financées en permanence sont incluses dans le bilan uniquement jusqu'à concurrence du solde impayé du passif net à long terme. Les dépenses en immobilisations qui ne sont pas financées en permanence sont inscrites séparément sur le bilan jusqu'à ce que le financement permanent ait été arrangé.

(c) Entités contrôlées et apparentées

L'investissement dans des entreprises à but lucratif ou les activités contrôlées ou apparentées à celles-ci ne sont pas inclus dans les états financiers du conseil (voir note 8).

(d) Réserves et fonds de réserve

Les réserves et les fonds de réserve sont des montants affectées à des fins générales ou particulières et sont inscrits à l'actif ou au passif des résultats d'exploitation du fonds d'administration générale de l'année appropriée ou retranchée. Les montants de réserve et les fonds de réserve sont approuvés par le conseil et se situent dans les limites définies dans la Loi sur l'éducation et ses règlements.

(e) Déficit (surplus) accumulé à la fin de l'exercice

La différence entre les dépenses nettes d'un exercice donné et les montants reçus pour le financement de ces dépenses fait l'objet d'un report à l'exercice suivant et vient soit accroître, soit diminuer les exigences nettes de recettes.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2001

1 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(f) Subventions législatives

Le conseil soumet chaque année le calcul des subventions législatives au ministère pour fin d'approbation finale. Tout changement éventuel à ces sources de financement sera inscrit à l'exercice au cours duquel il aura été déterminé.

(g) Utilisation du budget de dépenses

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, l'administration doit établir le budget des dépenses et des hypothèses qui ont des retombées sur les sommes déclarées à l'actif et au passif; elle doit aussi divulguer les éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et déclarer les montants des revenus et des dépenses au cours de la période visée par le rapport. Les résultats réels peuvent différer du budget des dépenses courant. Le budget des dépenses est examiné périodiquement et, lorsque des rajustements s'imposent, il fait l'objet d'un rapport dans les périodes au cours desquelles il est connu.

(h) Titres financiers

La valeur au bilan des placements à court terme, les comptes à recevoir, les emprunts à court terme, les comptes payables et le passif accumulé s'approchent de leur juste valeur à cause de leur échéance limitée. La valeur au bilan du passif net à long terme s'approche de la juste valeur parce que le taux courant d'emprunt du conseil pour des titres de créance similaires ayant une échéance comparable n'est pas matériellement différente. Les estimations de la juste valeur s'effectuent à la date du bilan et se basent sur les renseignements pertinents et ceux concernant les titres financiers.

2 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS

(1) Gratifications pour cessation d'emploi

(i) Le conseil offre à ses employés des gratifications de retraite selon les modalités des ententes conclues avec eux.

Afin d'être admissible, un employé doit avoir accumulé un minimum d'années de service avec le conseil, lequel varie de un à vingt ans selon les ententes. Le montant des gratifications varie selon les ententes et sont payables selon les modalités de celles-ci.

(ii) Un montant de 286 014 \$ (165 978 \$ en 2000) a été déboursé à ces fins au cours de l'exercice.

(iii) Le conseil possède une réserve pour gratification de retraite au montant de 460 776 \$.

(iv) Le conseil possède une obligation au titre des avantages sociaux futurs des employés pour les régimes tel que décrit en (i). Le montant n'est pas divulgué car il n'a pas été déterminé par un actuaire.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2001

2 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

(2) Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

- (i) Le conseil offre à tous ses employés un régime de sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.
- (ii) Un montant de 53 704 \$ (183 106 \$ en 2000) a été déboursé à ces fins au cours de l'exercice.
- (iii) Le conseil possède une réserve pour CSPAAT au montant de 114 732 \$.
- (iv) Le conseil possède une obligation au titre des avantages sociaux futurs des employés pour les régimes tel que décrit en (i). Le montant estimé est de 89 741 \$.

3 - EMPRUNTS BANCAIRES AUTORISÉS

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 13,659,067 \$. L'emprunt porte intérêt au taux de 4,91 % et est renégociable le 1er février 2002.

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 15,666,721 \$. L'emprunt porte intérêt au taux de 5,19 % et est renégociable le 1er février 2002.

Le Conseil dispose d'une marge de crédit autorisée de 7 220 000 \$. La marge porte intérêt au taux préférentiel et est renégociable le 31 décembre 2001. Au 31 août 2001, le taux préférentiel était de 5,75% (7,50 % en 2001).

Au 31 août 2001, une lettre de crédit émise par la banque auprès d'un créancier du conseil scolaire totalise 50 000 \$ échéant le 5 avril 2002 .

Au 31 août 2001, une lettre de crédit émise par la banque auprès d'un créancier du conseil scolaire totalise 430 000 \$ échéant le 17 février 2002 .

Au 31 août 2001, une lettre de crédit émise par la banque auprès d'un créancier du conseil scolaire totalise 17 450 \$ échéant le 28 août 2002 .

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2001

4 - PASSIF NET À LONG TERME

En vertu d'ententes conclues lors de sa création, le conseil doit assumer le remboursement du passif à long terme relatif aux actifs qui lui ont alors été cédés par les conseils désignés. Étant donné que le passif net à long terme fut émis par les conseils désignés, il n'est pas comptabilisé au bilan du fonds de capital et d'emprunt.

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 12 248 910 \$, soit 8 940 922 \$ de capital et 3 307 988 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des cinq prochains exercices :

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
2001-2002	3,033,877	664,644	3,698,521
2002-2003	1,347,338	478,034	1,825,372
2003-2004	1,137,470	405,578	1,543,048
2004-2005	775,312	499,990	1,275,302
2005-2006	421,198	224,044	645,242
2005 et suivantes	2,225,727	1,035,698	3,261,425
	<u>8,940,922</u>	<u>3,307,988</u>	<u>12,248,910</u>

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à financer le passif net à long terme au cours du prochain exercice.

5 - ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(a) Budget des dépenses de 2000-2001

Les données du budget des dépenses de 2000-2001 indiquées dans ce tableau sont les sommes approuvées par le conseil et soumises au ministère de l'Éducation. Ces sommes n'ont pas été vérifiées par le vérificateur externe du conseil.

(b) Service de la dette et intérêts sur les emprunts de capital

Les sommes puisées à même le fonds d'administration générale au titre du service de la dette et des intérêts sur les emprunts de capital incluent les versements de capital et d'intérêts qui se répartissent comme suit :

Versements sur le capital du passif à long terme, y compris les contributions aux fonds d'amortissement	<u>2,236,216</u>
Versements d'intérêts sur le passif à long terme	929,961
Versements d'intérêts sur les emprunts de capital provisoires	682,958
	<u>3,849,135</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2001

6 - FRAIS ASSOCIÉS AUX RÉGIMES DE PENSION

Tous les membres du personnel non enseignant du conseil sont admissibles au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, qui est un régime de retraite contributif fin de carrière regroupant plusieurs employeurs.

Aucune contribution de l'employeur n'a été faite au régime pendant l'exercice en raison d'une suspension des cotisations qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2002.

Les cotisations de l'employeur à la caisse de retraite des enseignants ne figurent pas dans les états financiers du conseil. Les fonds utilisés pour ces cotisations proviennent directement du gouvernement provincial.

7 - «ONTARIO SCHOOL BOARD INSURANCE EXCHANGE» (OSBIE)

Le conseil a joint, au 1er janvier 1998, pour une période de 5 ans, l'Ontario School Board Insurance Exchange (OSBIE), un régime d'assurance réciproque autorisé en vertu de la Loi sur les assurances. L'OSBIE offre une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance contre les dommages causés à des biens et contre certains risques.

8 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉES

(a) Garderies

Trois organismes sans but lucratif sont incorporées sous la forme juridique du conseil. Deux organismes opèrent une garderie d'enfants et le troisième opère un programme d'enrichissement de la langue française. Le conseil n'impose pas de restrictions sur la gestion des opérations, cependant il existe un lien de dépendance par le partage des locaux et l'utilisation du service de paie et de comptabilité du conseil.

Il n'existe pas de différences entre les conventions comptables des garderies et du conseil.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2001

8 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉES (suite)

Les informations relatives aux garderies pour l'exercice financier terminé le 31 août 2001 s'établissent comme suit:

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS		
Recettes	380,095	423,286
Dépenses	359,763	409,791
Surplus	<u>20,332</u>	<u>13,495</u>
BILAN		
Actif		
Encaisse	247,483	152,192
	<u>247,483</u>	<u>152,192</u>
	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Passif et surplus		
Créditeurs	101,406	61,326
Surplus	146,077	90,866
	<u>247,483</u>	<u>152,192</u>

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Contrats de location

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en août 2005 à verser une somme de 814 087 \$ pour des ordinateurs. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 290 474 \$ en 2002, 154 327 \$ en 2003 et 2004, et 214 959 \$ en 2005.

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en août 2003 à verser une somme de 727 584 \$ pour des lignes de réseau informatique. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 363 792 \$ en 2002 et 2003. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont le conseil pourra se prévaloir en donnant un préavis de soixante jours.

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en décembre 2002 à verser une somme de 186 427 \$ pour des portatives. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 72 560 \$ en 2002 et 113 867 \$ en 2003.

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en juin 2002 à verser une somme de 64 745 \$ pour des locaux. Le paiement minimum exigible pour le prochain exercice s'élève à 64 745 \$ en 2002. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de deux ans dont le conseil pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2001

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Contrats de réfection

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des réfections d'écoles pour un solde non dépensé de 99 975 \$.

10 - LOI DE 1996 SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de cette loi, les organismes publics doivent divulguer annuellement avant le 31 mars les renseignements se rapportant à certains membres du personnel qui gagnent 100 000 \$ ou plus par année. Pour l'année civile terminée le 31 décembre 2000, cette loi s'applique à Madame Paulette Laforest, Surintendante des écoles secondaires et des services pédagogiques dont le traitement était de 123 353 \$ et les avantages imposables étaient de 48 \$ et à Monsieur François Lavictoire, Surintendant des écoles élémentaires dont le traitement était de 127 684 \$ et les avantages imposables étaient de 281 \$.

11 - ÉVENTUALITÉ

Les négociations des conventions collectives pour les concierges, le personnel de soutien pédagogique et le personnel de soutien technique et administratif étaient complétées mais n'étaient pas entérinées au 2 novembre 2001.

Une provision de 106 277\$ est enregistrée aux états financiers pour refléter les montants dûs pour les ajustements salariaux rétroactifs au 1er janvier 2001.

13 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds d'administration générale

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2001

DÉPENSES LIÉES À LA SALLE DE CLASSE

	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Titulaires de classe	36,541,704	32,844,194	32,605,603
Enseignants suppléants	1,212,819	2,524,153	1,512,085
Aide-enseignants	2,484,146	2,894,348	2,326,653
Manuels scolaires, matériel didactique, fournitures et matériel de classe	4,295,308	4,674,506	4,008,117
Ordinateurs de classe	1,330,391	1,414,539	1,508,218
Service de soutien professionnel, paraprofessionnel et techniques	2,494,612	2,302,182	2,136,329
Service de bibliothèque et d'orientation	1,302,977	1,063,487	855,801
Perfectionnement du personnel	294,389	88,874	194,625
	<u>49,956,346</u>	<u>47,806,283</u>	<u>45,147,431</u>

DÉPENSES NON LIÉES À LA SALLE DE CLASSE

	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Temps de préparation	3,800,491	4,348,495	3,640,484
Directeurs et directeurs adjoints	4,137,607	4,317,259	4,007,619
Chefs de section	64,400	66,234	132,192
Secrétaires d'école et fournitures	1,869,867	1,976,770	2,173,877
Coordonnateurs et consultants	887,469	874,549	294,454
Éducation permanente, cours d'été et langues internationales		17,297	5,000
	<u>10,759,834</u>	<u>11,600,604</u>	<u>10,253,626</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Fonds d'administration générale
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2001

ADMINISTRATION

	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Conseillers scolaires	179,698	153,440	192,573
Directeur de l'éducation et agents de supervision	495,080	486,101	407,114
Administration du conseil scolaire	<u>2,198,110</u>	<u>2,492,764</u>	<u>2,446,796</u>
	<u>2,872,888</u>	<u>3,132,305</u>	<u>3,046,483</u>

TRANSPORT DES ÉLÈVES

	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Transport des élèves	10,779,559	12,324,853	11,064,294
Transport des élèves aux écoles provinciales	<u>25,000</u>	<u>16,686</u>	<u>18,548</u>
	<u>10,804,559</u>	<u>12,341,539</u>	<u>11,082,842</u>

INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES

	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Fonctionnement et entretien - écoles	8,322,260	9,083,468	8,766,765
Réfection des écoles	1,518,700	1,419,026	364,659
Dépenses en immobilisations	3,504,705	695,113	168,293
Service de la dette (note 5)	<u>3,166,177</u>	<u>3,849,135</u>	<u>3,551,847</u>
	<u>16,511,842</u>	<u>15,046,742</u>	<u>12,851,564</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Fonds d'administration générale
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2001

DÉPENSES SUBVENTIONNÉES

	<u>2001</u> Budget (Non vérifié) \$	<u>2001</u> Réel \$	<u>2000</u> Réel \$
Restructuration des conseils scolaires			269,665
Projet Canada-Ontario		1,618,879	2,406,117
Moisissures			4,186,845
Autres		2,443,174	2,461,869
		4,062,053	9,324,496

RECOUVREMENT DES DÉPENSES - GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO - AUTRES

	<u>2001</u> Budget (Non vérifié) \$	<u>2001</u> Réel \$	<u>2000</u> Réel \$
Restructuration des conseils scolaires			269,665
Projet Canada-Ontario		1,618,879	2,406,117
Projet de l'an 2000			287,613
Service de la dette		3,166,177	2,653,136
Service de la dette sur propriété non éducative		134,262	92,953
CEEC Ruisso			813,008
Autres		1,704,612	1,068,848
Rajustement aux subventions des années précédentes		66,832	10,919
		6,690,762	7,602,259

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds d'administration générale

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2001

RECOUVREMENT DES DÉPENSES - AUTRES RECETTES

	<u>2001</u> Budget (Non vérifié) \$	<u>2001</u> Réel \$	<u>2000</u> Réel \$
Location - utilisation communautaire		32,717	92,512
Recouvrement des frais de transport			12,570
Produit de la vente de bâtiment scolaire			95,000
Vente de mobilier et matériel		2,898	1,000
Redevances d'exploitation relatives à l'éducation			264,027
Produit d'assurance concernant les immobilisations		75,302	
Produit d'assurance ne concernant pas les immobilisations		18,230	
Dons se rapportant aux dépenses en classe		24,126	25,254
CEEC Ruisso			333,723
Intérêts			
Recouvrement de salaires		1,108,274	495,112
Autres			3,225
		<u>1,261,547</u>	<u>1,322,423</u>

AUGMENTATION DES RÉSERVES

	<u>2001</u> Budget (Non vérifié) \$	<u>2001</u> Réel \$	<u>2000</u> Réel \$
Réserve pour fonds de roulement		793,492	
Réserve pour les installations destinées aux élèves	3,163,921	(160,283)	(686,609)
Réserve des redevances d'exploitation relatives à l'éducation			(264,027)
Réserve pour les produits des aliénations			(95,000)
Réserve pour les aménagements spéciaux - EED		(52,122)	
Autres fonds de réserve d'immobilisation		(134,262)	(92,953)
Réserve pour dépenses liées à la salle de classe	812,789	(2,418,292)	(395,907)
	<u>3,976,710</u>	<u>(1,971,467)</u>	<u>(1,534,496)</u>